

31 AOÛT 2017

REMERCIEMENTS DE RENTREE A NOS ELECTEURS RAZ DE MAREE CGT AU 2^{ème} TOUR DES ELECTIONS!



Au 2^{ème} tour

5 élus CGT sur 6 postes titulaires en jeu au CE et hors Paris!

Résultat final

Les 12 candidats CGT élus
9 postes de titulaires sur 21 au total
N°1 en global, au CE et DP Hors Paris

A l'occasion de la rentrée, nous tenons à remercier de nouveau l'ensemble des électeurs qui nous ont fait confiance et qui nous ont permis d'amplifier le résultat prometteur obtenu au premier tour. Le deuxième tour a en effet dépassé nos espérances les plus folles puisque que nous avons obtenu 5 des 6 sièges de titulaires en jeu.

Ce résultat fait de la CGT le premier syndicat de l'UES EDF EN en termes de nombre d'élus titulaires devant la CFDT et la CFE-CGC :

N°1 en global avec 9 élus titulaires sur 21 (3 au CE, 1 au DP Paris et 5 pour DP Hors Paris)

N°1 au CE avec 3 élus titulaires contre 2 à CFE-CGC et 2 à la CFDT

N°1 au DP Hors Paris avec 5 élus titulaires sur 7

Forts de cette progression, nous mettrons comme par le passé tout en œuvre pour mériter votre confiance en vous consultant sur nos prises de positions et en vous représentant au mieux de vos intérêts. Le sondage à suivre sur les expertises en est la première illustration.

Bonne rentrée à tous !

L'équipe CGT (désormais un peu plus nombreuse !)

DERNIERE MINUTE : présentation des ordonnances de la Loi Travail le 31 Août

Nous décrypterons leur contenu exact dans un prochain numéro. Le manque d'enthousiasme de l'ensemble des syndicats (hormis le MEDEF bien sûr !) présage néanmoins d'un texte (200 pages tout de même) axé sur la flexibilité sans mise en place véritable de la sécurité et/ou de la cogestion essentiels pour la réussite de la flexisécurité à la scandinave ou d'un modèle allemand (Comité d'entreprise à partir de 5 salariés en Allemagne!)



Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

www.fixezlecap.com Essayez la participation et la transparence !



31 AOÛT 2017

SONDAGE EXPERTISES REBSAMEN

Lien sondage 2 mn-3 questions:

<https://fr.surveymonkey.com/r/ExpertisesCE>

DATE LIMITE 15 SEPTEMBRE

Dans l'objectif de favoriser « un dialogue social plus stratégique dans les entreprises de plus de 300 salariés », la loi Rebsamen, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, prévoit le regroupement des informations/consultations périodiques du comité d'entreprise : de 17 leur nombre se retrouve ainsi réduit à 3 par an.

La loi impose donc trois grandes consultations annuelles pour lesquelles le CE peut décider de se faire assister d'un expert comme en 2016. Il s'agit des consultations portant sur :

- 1. les orientations stratégiques de l'entreprise**
- 2. la situation économique et financière de l'entreprise**
- 3. la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi**

En 2016, sur proposition de la CGT, ces expertises ont été confiées à Secafi. Celles-ci ont permis au comité d'entreprise de mieux comprendre les principales difficultés de la société, à savoir:

- 1. un manque d'investissement de capitaux** au profit de bénéfices immédiats pour l'actionnaire.
- 2. une répartition inéquitable de la valeur ajoutée**, malgré une situation solide, notamment pour les femmes.
- 3. l'augmentation sensible du turnover suite à une politique sociale approximative** (dialogue social, heures sup., management, évolution de carrière, rémunération...)

La CGT demandera à la prochaine réunion de CE que ces expertises soient reconduites, pour avoir un état des lieux plus détaillé et pour avoir une vision précise de l'évolution de ces grandes thématiques suite aux dernières consultations et aux recommandations de l'instance. Ces expertises ont un coût, qui est assumé par l'employeur et, dans une moindre mesure, par le budget de fonctionnement du CE. **Ce coût de l'ordre de 30 à 40 k€ par expertise n'affecte en aucune façon le budget des œuvres sociales qui est distinct de par la loi.**

Dans l'optique de notre programme "c'est vous qui fixez le cap", la CGT souhaite savoir si vous êtes favorables à ce que le CE reconduise les expertises prévues par la loi Rebsamen:

1. orientations stratégiques de l'entreprise [OUI / NON]
2. situation économique et financière de l'entreprise [OUI / NON]
3. politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi [OUI / NON]

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

www.fixezlecap.com Essayez la participation et la transparence !



31 AOÛT 2017

VOS CONTACTS SYNDICAUX



Philippe
CHARO



Manuella
BOUBOUNE



Laurent
SMAGGHE

VOS ELUS/RS AU COMITE D'ENTREPRISE



Philippe
CHARO



Manuella
BOUBOUNE



Stéphane
BLAIRON



Delphine
DUTERTRE



Laurent
SMAGGHE



Agnès
ALAMI DRISSI

VOS DELEGUES DU PERSONNEL HORS PARIS



Rémi
BREVOT



Agnès
ALAMI DRISSI



David
RODRIGUEZ



Thibaud
REZNY



Frédérique
PORTRAIT



Jean-René
LAFOND

VOS DELEGUES DU PERSONNEL PARIS



Sandra
HA VAN



Laurent
SMAGGHE



Manuella
BOUBOUNE

Nota Bene : si vous souhaitez **vous désinscrire** de la liste de diffusion de nos newsletters, merci d'adresser un mail à laurent.smagghe@edf-en.com

Avec la CGT, C'est VOUS qui fixez le cap !

www.fixezlecap.com Essayez la participation et la transparence !

